

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [nathalie dorval](#)

<https://www.cadre21.org/membres/7677cb5bbbe94cd1e9ed9b75>

Date d'obtention : 2020-11-20 18:20:57

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. Parler au jeune qui signale l'évènement et à la victime (intervention pour rassurer, soutenir)
 2. Évaluer l'évènement (pas de jugement)
 3. Vérifier les informations (implique d'autres rencontres)
 4. Étape en deux volets parler au jeune instigateur, ensuite parler aux parents
- Envisager de confisquer le cellulaire

Important ; respect de la confidentialité , ne jamais consulter les images, agir rapidement afin d'éviter la divulgation des images

informer le service de police dans les deux cas acte impulsif ou malveillant (être plus rapide)

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

qu'il est important de faire les étapes afin de prendre les bonnes décisions

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

toutes les étapes sont importantes. Mais en premier il est important de rassurer la victime et de prendre les bonnes informations